



# 2012 année de la louze ! 2013 ?.....

Avancement	→	Taux de promotion en nette diminution. <b>En sera-t'il de même avec les listes additives ?</b>
Avantage Spécifique d'Ancienneté	→	Dossiers suspendus : Manque de crédits
Heures Supplémentaires	→	Fiscalisation à compter du 01.08.2012
Nouvelle Bonification Indiciaire (Major, R.U.L.P)	→	Dossiers suspendus : Manque de crédits
Catégorie B	→	Application des mesures reportées au 1 <sup>er</sup> juillet 2013
Protection fonctionnelle	→	Aucune avancée significative.

**Les immanquables du  
Ministère ....  
A part lui qui peut  
autant nous mépriser !**